



Municipalité
de Luins

PREAVIS MUNICIPAL 3 / 2024

Compte de fonctionnement et bilan 2023

Responsables du dossier :

M. Olivier Dutruy, Syndic

M. Sébastien Métroz, boursier

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions :

- De la loi sur les communes du 28 février 1956 (Etat au 1^{er} juillet 2013), article 93a
- Du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes
- Du règlement du Conseil général, articles 88 et suivants

La Municipalité soumet à l'approbation du Conseil général le compte de fonctionnement ainsi que le bilan de l'exercice 2023.

Le compte de fonctionnement ainsi que le bilan 2023 ont été adoptés par la Municipalité dans sa séance du 13 mai 2024.

La révision pour l'exercice arrêté au 31.12.2023 a été effectuée par la fiduciaire Heller SA en date du 6 mai 2024.

1 Introduction

Dès le 1^{er} janvier 2027 (Au plus tard), les communes vaudoises devront adhérer au nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération « MCH2 ». Ce modèle a pour objectifs de renforcer l'harmonisation de la présentation des comptes et de se rapprocher des normes internationales. La situation financière des communes et des associations de communes sera plus transparente et sa lecture sera plus aisée pour chaque citoyenne et citoyen. La Municipalité ayant décidé de procéder au changement pour l'année 2025, d'entente avec la boursière communale, le plan comptable actuel a déjà subi une « épuration » ainsi que quelques changements, notamment au niveau du chapitre 350 « Bâtiments » qui est plus détaillé.

2 Résultat du compte de fonctionnement 2023

Le compte de fonctionnement 2023 donne le résultat suivant :

	Comptes 2023	Budget 2023
Total charges	3'191'283.12	3'237'442.00
Total revenus	3'193'391.98	3'247'355.00
Excédent de charges excédent de revenus	2'108.86	9'913
Variation	-7'804.14	

3 Variations significatives par rapport au budget :

110 Administration – Cpte 352.01 – DISREN

Pas de provision supplémentaire.

110 Administration – Cpte 431.01 – Emoluments constructions

Nombre de projet de construction plus élevé qu'estimé et règlement final de projets des années antérieures.

110 Administration – Cpte 480.00 – Prélèvement fonds de réserve

Pas de prélèvement sur le fonds de réserve « Investissements futurs » pour compenser les charges du DISREN (Cpte 110.352.01)

180 TRANSPORTS - Cpte 180.365.04 – Fonds TP Région de Nyon

Pas de facture pour le fonds TP.

210 IMPOTS

Voir point 5 du préavis

221 PEREQUATION INTERCOMMUNALE

Décompte final provisoire 2023 en baisse par rapport au budget.

320 FORETS

Aménagement du point de vue la Chaponnière, situé sur le Sentier des Châtaignes CHF 7'500,-

351 BATIMENT Rte de l'Etraz 1 – Cpte314.00 – Frais d'entretien

Rénovation parquet grande salle CHF 14'198,- ; installation climatisation CHF 7'235,- ; installation panneaux solaire CHF 25'205,- ; remplacement porte du caveau CHF 3'970,- ; OIBT + diagnostic école CHF 5'045,-.

352 BATIMENT Rte du Village 15 et 21 – Cpte314.00 – Frais d'entretien

Création laboratoire auberge CHF 36'378,-

430 ROUTES – Cpte 312.00 – éclairage public

Remplacement éclairage Rte de l'Etraz CHF 13'080,-

450 ORDURES MENAGERES, DECHETS – 381.00 Attribution au fonds de réserve

Attribution au fonds de réserve de CHF 4'315,-

460 EGOOTS-EPURATION-EAUX CLAIRES - 434.01 Taxes raccordement EU

Taxe de raccordement non budgétée de CHF 36'984,-

460 EGOOTS-EPURATION-EAUX CLAIRES – 381.00 Attribution au fonds de réserve

Attribution au fonds de réserve de CHF 13'437,-

510 et 520 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Augmentation des charges de CHF 40'000,-.

660 PROTECTION CIVILE

Dépense de CHF 3'658,10 pour refaire l'éclairage de l'abri, pris sur le fonds de l'abri PC pour le solder.

4 Charges péréquatives

Compte		Comptes 2023		Budget 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
221	PEREQUATION INTERCOMMUNALE	595'542.00	12'390.00	656'151.00	
352	Péréquation intercommunale	583'152.00		656'151.00	
352.01	Solde péréquation année précédente	12'390.00			
452.02	Prélèvement provision péréquation		12'390.00		
610	POLICE CANTONALE	97'546.00	934.00	102'612.00	
351	Police cantonale	96'612.00		102'612.00	
351.02	Réforme police, solde année précédente	934.00			
451	Police cantonale, retour 2022		934.00		
720	PREVOYANCE SOCIALE	659'311.60	13'412.00	645'899.00	
351	Cohésion sociale	645'899.40		645'899.00	
351.02	Cohésion sociale, solde 2022	13'412.20			
452.01	Prélèvement provision		13'412.00		
TOTAL NET CHARGES PEREQUATIVES		1'352'399.60		1'404'662.00	

Le Service des Communes a notifié aux communes en mars 2024 le décompte provisoire de la péréquation et de la cohésion sociale pour 2023. Sur la base de ce décompte provisoire établi sans les dépenses thématiques, la Commune de Luins a comptabilisé un actif transitoire (compte bilan 1390.02) pour le solde provisoire en faveur de la commune de CHF 79'019,-.

Les charges péréquatives représentent environ 42% des dépenses communales.

5 Impôts

Principales variations

210 Impôts communaux	Comptes 2023	Budget 2023	Variation
330.00 Escomptes d'impôts-défalcations	-21'422.70	0	-21'423
400.00 Impôts sur le revenu pers. physiques	1'505'460.70	1'700'000	-194'539
400.02 Impôts sur la fortune pers. physiques	386'444.87	400'000	-13'555
400.03 Impôt à la source	37'126.93	60'000	-22'873
400.04 Impôt sur la dépense	-68'429.60	100'000	-168'430
401.00 Impôts sur le bénéfice pers. morales	922.95	10'000	-9'077
401.02 Impôts sur le capital pers. morales	1'050.25	1'000	50
401.03 Impôt compl. s/imm. PM	-498.90	1'000	-1'499
402.00 Impôt foncier	256'174.75	240'000	16'175
404.00 Droits de mutation	114'407.75	20'000	94'408
405.00 Impôts sur les successions et donations	280'082.80	5'000	275'083
		Total	-45'680

Contrairement aux prévisions budgétaires, l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques a baissé en 2023. Correction de CHF -99'000,- sur l'impôt sur la dépense, au titre de 2020. Les droits de mutations et impôts sur les successions sont plus conséquents que prévu.

6 Bilan 2023

	Bilan au 31.12.2022	Bilan au 31.12.2023	Variation
1 Actif	3'956'373.74	4'096'322.12	139'948.38
10 Disponibilités	1'355'158.94	716'184.28	-638'974.66
11 Avoirs	842'246.95	692'649.63	-149'597.32
12 Placements	1'549'443.25	2'232'443.25	683'000.00
13 Transitoire	2'490.15	130'786.81	128'296.66
14 Investissements	207'033.45	324'257.15	117'223.70
15 Prêts et participations permanentes	1.00	1.00	0.00
2 Passif	3'956'373.74	4'096'322.12	139'948.38
20 Engagements courants	126'316.56	121'900.99	-4'415.57
22 Dettes à moyen et long terme	670'000.00	840'000.00	170'000.00
25 Passifs transitoires	248'562.02	225'883.27	-22'678.75
28 Réserves	1'337'644.84	1'332'578.68	-5'066.16
29 Fortune nette	1'573'850.32	1'575'959.18	2'108.86

7 Analyse du bilan

10 - Disponibilités

Diminution des disponibilités à la suite de l'acquisition du bâtiment, route du Village 6 pour CHF 687'000,-.

12 - Placements

Augmentation des immeubles à la suite de l'acquisition du bâtiment, route du Village 6 pour CHF 687'000,-.

13 – Transitoire – Cpte 1390.00 – Actifs transitoires

Constitution d'une provision à recevoir en lien avec le décompte provisoire du Canton pour la péréquation CHF 79'019,- et dépenses payées d'avance CHF 45'112,-

14 – Investissements

Cpte 1410.01 – Réfection Route de l'Etraz

Amortissement obligatoire sur 30 ans CHF 5'766,80. Le solde à amortir au 31.12.2023 est de CHF 167'150,-

Cpte 1430.04 – Rénovation auberge, frais d'étude

Frais au 31.12.2022	CHF	34'116.65
Frais 2023	CHF	122'990.50
Solde au 31.12.2023	CHF	157'1407.15

22 – Engagements courants – Cpte 2210.07 – CCP prêt 4.10.27

Nouvelle avance à terme auprès de la BCV de CHF 200'000,- et remboursement annuel à Postfinance de CHF 30'000,-

28 - Réserves

	Attribution	Prélèvement	Contrepartie	Libellé
2800.00 Fonds de réserve eaux usées	13'437.77		460.380.00	
2800.03 Fonds de réserve élimination déchets	4'314.95		450.381.00	
2820.00 Fonds de réserve pour invest. futurs				
2820.01 Fonds pour construction abri P.C.		3'658.10	660.480.00	Eclairage abri PC
2820.02 Fonds réserve débiteurs		14'173.15		
2820.06 Fond réserve tourisme	513.52		160.381.00	Excédent tourisme
2820.09 Fonds réserve "Rénovation Auberge"				
2820.10 Fonds réserve "Animation Luins"		5'501.15	divers	Clôture comptes
	18'266.24	23'332.40		
Variation 2023		-5'066.16		

8 Situation financière au 31.12.2023

	2023	2022
Résultat de fonctionnement	+2'108.86	+223'047.41
Amortissements	+5'766.80	+17'101.55
Mouvements fonds de réserve	-5'066.16	-4'762.46
Marge brute d'autofinancement	2'809.50	235'386.50

9 Conclusions

L'exercice comptable 2023, laisse au moment de la clôture un excédent de revenus de CHF 2'108.86, légèrement inférieur à la prévision budgétaire qui annonçait un bénéfice de CHF 9'913,-.

L'exercice comptable 2023 est juste positif, comme la marge d'autofinancement. Le financement de nouveau projet est délicat au vu de la situation financière de la commune.

10 Décision

Vu ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de la Commune de Luins

- Vu le préavis municipal 3/2024 ;
- Entendu le rapport de la Commission de gestion ;
- Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour ;

D É C I D E

- D'adopter le compte de fonctionnement et le bilan 2023, tels que présentés.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 13 mai 2024.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Olivier Dutruy



La Secrétaire

Tamara Courvoisier